



Comité Départemental d'Ille et Vilaine de Tir à l'Arc

Maison départementale des sports

13 b, Avenue de Cucillé

35065 RENNES CEDEX

☎ : 0608057166

cd35-tiralarc@orange.fr



Compte-rendu de la réunion du Comité Départemental d'Ille-et-Vilaine du 20 septembre 2018

Composition de l'assistance :

Clubs ou Compagnies présents : Compagnie d'arc de Coigny, Compagnie d'Archers de Rennes, Compagnie des Archers du CHR de Rennes, Compagnie des 11 écluses, Compagnie des Archers de Muël, Compagnie des Archers de la Roche aux Fées, Compagnie des 11 écluses, Archers de Sévigné, Archers de Saint Loup, Archers du 11ème RAMA, Archers de Betton, Archers de Laillé, Acigné Tir à l'arc, Les Archers de Liffré, Archers de la Bretagne Romantique, Archers de la Rance, Avenir Sport de Vezin-le-Coquet, Guichen Archerie, la Flèche Toréfolenne, La Redonnaise.

Excusés : Archers du Château, Archers de Vaugon, Flèche des Hauts de Vilaine

Absents : Amicale Laïque section Tir à l'Arc Cancale, Archers de Caradeuc, Archers de Dinard, Archers de l'Arlequin, Espérance de Chavagne, 1ère compagnie d'Arc de la Côte Emeraude, Les Archers de la Lande,

Membres du Comité Directeurs présents : Agnès BABLEE, Bernard BERTIN, Claire CHEVALOT, Emmanuel DELOURMEL, Bruno DEMELIN, Patrick DIEVAL, Marie-Pierre ROGUE, Michel ROGUE, Pascal TREMAUDANT

Invité : Sébastien DURANTET

La réunion débute à 20 heures à la Maison des Sports, 13 bis, rue de Cucillé à Rennes.



1 – ACCUEIL DU PRESIDENT

Accueil par le Président du Comité Départemental, Michel ROGUE et présentation de l'ordre du jour.

2 – ETATS DES FINANCEMENTS DU SPORT

Intervenant Bruno DEMELIN

Nouvelle gouvernance du sport

La gouvernance du sport va changer. Son organisation va être repensée en renforçant l'autonomie du mouvement sportif et en clarifiant le rôle de l'Etat et des collectivités territoriales.

Au sein d'une agence nationale, le comité de pilotage réunira :

- L'Etat
- Les collectivités territoriales
- Le mouvement sportif
- Le monde économique

A ce jour, il y a très peu de points concrets sur le devenir du sport en France, mis à part :

- Une baisse effective de la subvention de l'Etat
- Le maintien des 1600 postes de CTS
- La suppression du Centre National pour le Développement du Sport

Les 1600 CTS ne devraient plus être à la charge de l'Etat mais des Collectivités Territoriales ou des Fédérations.

Le CNDS devrait être remplacé par une subvention versée directement aux fédérations, charge à elles de les distribuer.

Tout cela est à prendre avec beaucoup de réserve en attendant les débats parlementaires.

Une pétition à l'initiative du CNOSF sera mise en ligne.

Coupons sport

Les coupons sport seront dorénavant gérés par le département. Ils devront s'adresser soit aux collégiens, soit aux 12 - 15 ans.

Le barème des coupons n'évoluera pas, une tranche à 20€ et une autre à 40€.

Cela sera voté le 27 et 28 septembre par l'Assemblée Départementale.

CFG

Dispositif mis en place par le Comité Départemental Olympique et Sportif.

Ce dispositif est Certificat de Formation à la Gestion Associative, son but étant de former correctement les bénévoles à gérer une association.



Il y aura plusieurs modules, le programme n'est pas encore totalement finalisé et le financement reste à définir.

Une information sera diffusée prochainement.

3 – TRESORERIE

Intervenant Marie-Pierre ROGUE

Les finances suivent leur cours.

Une dépense non prévue due à la FFTA va arriver. La FFTA renouvelle toutes les tenues d'arbitre. Le Comité Régional prendrait (à voter à la prochaine réunion du Cté Régional) à sa charge 60% du montant des tenues et le département 40%.

Les arbitres qui sont déjà en fonction, auront leur tenue prise en charge intégralement.

Le pack complet est à 108€ et la FFTA prend 25€ à sa charge. Il resterait à la charge du département 1264,80€ pour 34 arbitres.

Le Comité a financé 4 équipes qui ont participé au Trophée National des Mixtes à Chennevières.

- 80€ d'inscriptions
- 220€ de location d'un minibus

A ce jour, le Comité Départemental ne touche plus de subvention et n'a que les cotisations comme moyen de financement de ses actions.

4 - COMISSION SPORTIVE

Intervenant Pascal TREMAUDANT

Calendrier estival

- TNJ 1	20 au 22 avril 2019	
- Brétil'Challenge M1	27 et 28 avril 2019	Club à se positionner
- Régional Nature	05 mai 2019	CD29
- TNJ 2	10 au 12 mai 2019	
- Régional Fédéral	19 mai 2019	CD56
- Brétil'Challenge M2	25 et 26 mai 2019	Club à se positionner
- CD35 FITA individuel	01 et 02 juin 2019	Club à se positionner
- TNJ 3	07 au 09 juin 2019	
- CD35 Campagne	09 juin 2019	Vezein Le Coquet
- Régional Campagne	16 juin 2019	CD22
- Brétil'Challenge Finale	15 et 16 juin 2019	Club à se positionner
- Finale DR (équipes)	23 juin 2019	CD56
- Régional FITA individuel	29 et 30 juin 2019	Club à se positionner
- Régional 3D avec finales	06 et 07 juillet 2019	Club à se positionner



Les inscriptions sont à faire sur l'extranet de la FFTA du 05 octobre au 17 novembre

Le terrain pour l'organisation du Régional FITA devra pouvoir accueillir au minimum 40 cibles.

Patrick DIEVAL enverra une information à tous les clubs pour l'ouverture du calendrier.

Tournoi poussins

- 17 novembre 2018 à Rennes
- 04 mai 2019 à Rennes (date à confirmer)

A partir de cette année, il y aura 12 cibles permettant ainsi d'accueillir plus de Poussins. Ces compétitions sont réservées aux Poussins et aux Benjamins **1^{ère} année de licence**.

Ecole de Tir Départementale

- Vacances de Toussaint	29 au 31 octobre 2018	Guichen
- Vacances de Noël	26 au 29 décembre 2018	Fougères (samedi inclus)
- Vacances de Février	18 au 21 février 2019	Acigné
- Vacances de Pâques	15 au 17 avril 2019	Club à se positionner
- ETD compté	18 avril 2019	Club à se positionner

L'organisation de l'ETD revient au format N-2, le regroupement des Benjamins, Minimes et cadets des clubs ETARB sous les directives du Comité Régional n'ayant rien apporté.

Il y aura deux groupes de 12 archers , 1 groupe regroupant les Benjamins / Minimes et un groupe Cadets.

Il y a 5 clubs ETARB en Ille et Vilaine :

- Domloup également ETAF
- Fougères
- Liffré
- Redon
- Rennes

Il sera vu avec Sébastien DURANTET comment intégrer ces clubs aux ETD. Une sélection sera faite suivant le classement départemental.

Les poussins pourront être intégrés aux ETD, cette proposition reste à étudier.

Michel ROGUE précise que les catégories ont évolué.

Dorénavant les catégories, Sénior, Vétérans et Super Vétérans sont remplacés par Sénior 1, Sénior 2 et Sénior 3.

La catégorie Sénior 2 commence maintenant à 40 ans.



La catégorie S3 tire dorénavant 60 mètres au lieu de 70 mètres en catégorie tir extérieur, ex FITA. De ce fait, les équipes extérieures pourront être composées des catégories Junior à Sénior 2. Pour entrer dans une équipe, le Sénior 3 devra se surclasser en Sénior 2.

Pascal TREMAUDANT revient sur le trophée des Mixtes en saluant l'organisation mise en place par la FFTA.

La manche qualificative avait été organisée par le club de Liffré et avait permis à 4 équipes de se qualifier :

- | | |
|------------------------------------|---------|
| - Catégorie 1 ^{ère} année | Laillé |
| - Catégorie arc classique | Domloup |
| - Catégorie arc à poulies | Rennes |
| - Catégorie arc nu | Rennes |

L'équipe arc nu gagne le trophée dans sa catégorie, l'équipe arc à poulies termine 7^{ème}, l'équipe arc classique 21^{ème} et l'équipe 1^{ère} année.....

Une belle expérience à renouveler.

5 – CHRONOTIR

Intervenant Michel ROGUE

Le Comité Départemental était en pourparler avec Bretagne Archerie pour l'achat de Chronotir.

Sébastien DURANTET nous informe que le jeu actuel est revenu de réparation et il est aujourd'hui complètement opérationnel.

Il devrait également avoir un nouveau jeu d'acheté. L'actuel servirait de dépannage ou alors de doublon lors de compétitions se déroulant en simultanément.

6 – BETES 3D

Intervenant Michel ROGUE

Depuis 2 ans, les bêtes 3D étaient entreposées dans un local représentant un coût de location inutile du fait de leur non utilisation.

Le club de Liffré avait fait part de son intérêt au Comité Départemental et a donc racheté un certain nombre de bêtes avec la participation du club de Saint Jacques.

Une partie de cette vente était destinée à l'achat des Chronotirs et ira donc maintenant aux tenues d'arbitres.

Patrick DIEVAL enverra aux clubs les photos des bêtes encore disponibles.

Alain LAMY, clubs de La Roche aux Fées, conteste la vente de ces bêtes qui d'après lui n'a jamais été proposée aux clubs.



Les membres du bureau confirment que ce projet de vente avait été abordé lors de l'Assemblée Générale.

Alain LAMY profite de sa prise de parole pour interpellier le Comité Départemental sur son éventuelle participation au Championnat de France 3D 2019 organisé par le club de Retiers.

Michel ROGUE lui demande de faire une demande écrite auprès du Comité Départemental.

Alain LAMY reproche également au Comité Départemental le fait de ne pas avoir envoyé de représentant lors du Championnat Départemental 3D.

Michel ROGUE précise que ce Championnat avait été déplacé plusieurs fois et qu'Agnès BABLEE membre du Comité Départemental était présente.

Marie-Pierre ROGUE prend la parole au sujet de l'organisation du championnat de France du point de vue de l'arbitrage.

Elle précise à Alain LAMY que la nomination des arbitres est à la charge du PCRA et non à la charge du club comme cela semble s'être produit.

S'il manque des arbitres, à ce jour Alain LAMY annonce qu'il en veut 30, Marie-Pierre ROGUE pourra aller en chercher dans les régions voisines.

A ce jour, il n'y a pas assez d'arbitres 3D en Bretagne.

Suite à une question d'Alain LAMY concernant les transferts, Marie-Pierre ROGUE rappelle que les transferts ne peuvent se faire qu'à partir du 01 octobre, les arbitres ayant jusqu'au 15 octobre pour reprendre leur licence. Passé cette date, les arbitres tombent directement inactifs.

7 - EMPLOI SEBASTIEN DURANTET

Intervenant Marie-Pierre ROGUE

Jusqu'à présent Sébastien DURANTET était employé par le Groupement d'Employeur du GE35. Si l'on avait persisté dans cette voie, ce dernier nous aurait été facturé 43€ de l'heure. Cela devenait impossible et comme au niveau régional un GETA a été créé, Sébastien DURANTET est rentré au GETA.

Au GETA, Sébastien DURANTET nous coûtera 28€70 de l'heure, plus les kilomètres.

Pour Sébastien DURANTET cela ne change rien mais en ce qui concerne le Comité Départemental, des économies pourront être réalisées ou plus d'heures pourront être confiées à Sébastien.

Si les clubs souhaitent embaucher Sébastien en tant que Brevet d'Etat, ces derniers doivent contacter Marie-Pierre ROGUE et une mise à disposition sera faite.

Une demande est faite par Patrick BADIN de la Compagnie des Archers de Muel pour l'organisation des journées de réglage matériel. Ces journées avaient été proposées par le passé et avaient reçues un écho favorable.

La demande va être étudiée par Sébastien.



9 – LABELLISATION

Intervenant Michel ROGUE

Les clubs qui arrivaient en fin de labellisation sont reconduits d'office pendant un an.

Il n'y aura pas de campagne Labels sur la saison 2018-2019, le système et les thèmes de labellisation vont être revus par la FFTA.

L'outil sera revu et plus facile d'accès. Les clubs labellisés recevront un message de la FFTA.

Une proposition de réaliser un sticker afin de mettre à jour la signalétique est demandée par Nicolas CHARTIER du club des Archers de Sévigné.

Michel ROGUE se propose d'appeler Sylvie MEUNIER à la Fédération pour lui soumettre l'idée.

Alain ROUZIOUX du club du 11^{ème} RAMA demande des précisions sur le devenir du tir Fédéral.

La FFTA met en place une nouvelle offre sportive. Le Tir FITA et le Tir Fédéral seront rassemblés en une seule et même discipline, le Tir à l'Arc en Extérieur.

La nouvelle offre sportive est hiérarchisée sur deux niveaux :

- **Championnat de France** : Les disciplines et catégories, qui bénéficient d'un championnat international (Tir en salle, Tir à l'arc en extérieur, Tir en campagne, Tir 3D), disposeront d'un championnat de France. Il y aura donc quatre championnats de France auxquels s'ajoutent les Championnats de France pour les catégories jeunes de Tir à l'arc en Extérieur.
- **Coupe de France** pour les disciplines internationales dans les épreuves par catégories d'âges ainsi que pour les disciplines nationales (Tir Nature, Tir Beursault), avec des quotas élargis. Il y aura donc six Coupes de France.

Modalités de participation : Une seule participation nationale par discipline et par arme.

- Dans une même arme un archer ne pourra concourir que dans une seule catégorie en Coupe de France (Tir à l'arc en extérieur).
- Le classement national détermine si l'archer entre dans les quotas du championnat de France ou de la Coupe de France.

La filière par équipes se transforme également :

- Les appellations de D1 et DNAP disparaissent au profit de dénominations plus compréhensibles pour des publics extérieurs :
- Championnat de France par Equipes de Clubs Arc Classique
- Championnat de France par Equipes de Clubs Arc à Poulies
- Le championnat se déroule sur trois week-ends. Le titre de champion sera attribué à l'issue du 3ème week-end. Il n'y a pas de Play-off et Play-down. Comme c'était le cas jusqu'à présent, chaque club rencontrera tous les autres clubs sur les 3 manches.



Le format des Championnats de D2 et de DR reste inchangé.

Les Championnats de France*

	Tir en Salle Championnat de France	Tir à l'Arc en Extérieur Championnat de France	Tir en Campagne Championnat de France	Tir 3D Championnat de France
Benjamins		Arc classique		
Minimes		Arc classique		
Cadets	Jeunes Arc classique & arc à poulies	Arc classique & poulies		
Juniors		Arc classique & poulies	Jeunes - Arc classique, arc à poulies & arc nu	
Seniors 1	Adulte Arc classique & arc à poulies	Scratch Arc classique & poulies	Adultes Arc classique, arc à poulies & arc nu	Adultes Arc droit, arc libre & arc chasse
Senior 2				Arc nu
Senior 3				

*La mise en place de la nouvelle offre sportive interviendra à partir de la saison 2019 pour le Tir à l'arc en extérieur et à partir de 2020 pour les autres disciplines.

Les Coupes de France*

	Tir en Salle Coupe de France	Tir à l'Arc en Extérieur Coupe de France Tir 70-50m (ex Fita) Tir 50m (ex Fédéral)	Tir en Campagne Coupe de France	Tir 3D Coupe de France	Tir Nature Coupe de France	Tir Beursault Coupe de France
Benjamins	Arc classique		Arc classique	Arc nu	Arc nu	Arc classique
Minimes	Arc classique		Arc classique	Arc nu	Arc nu	Arc classique
Cadets	Arc classique, arc à poulies & arc nu		Arc classique, arc à poulies & arc nu	Arc nu & Arc libre	Arc nu & arc libre	Arc classique, arc à poulies
Juniors	Arc classique & arc à poulies	Arc classique & poulies	Arc classique, arc à poulies & arc nu	Arc droit, arc libre, arc nu, arc chasse & poulies nu	Arc nu, poulies nu, droit, arc libre & arc chasse	Arc classique, arc à poulies
Seniors 1	Arc classique & arc à poulies	Arc classique & poulies	Arc classique, arc à poulies & arc nu	Arc droit, arc libre, arc nu, arc chasse & poulies nu	Arc nu, poulies nu, droit, arc libre & arc chasse	Arc classique, arc à poulies
Senior 2	Arc classique & arc à poulies	Arc classique & poulies	Arc classique, arc à poulies & arc nu	Arc droit, arc libre, arc nu, arc chasse & poulies nu	Arc nu, poulies nu, droit, arc libre & arc chasse	Arc classique, arc à poulies
Senior 3	Arc classique & arc à poulies	Arc classique & poulies	Arc classique, arc à poulies & arc nu	Arc droit, arc libre, arc nu, arc chasse & poulies nu	Arc nu, poulies nu, droit, arc libre & arc chasse	Arc classique, arc à poulies

*La mise en place de la nouvelle offre sportive interviendra à partir de la saison 2019 pour le Tir à l'arc en extérieur et à partir de 2020 pour les autres disciplines.



Ces tableaux sont consultables sur le site de la FFTA :

http://www.fftta.fr/sites/fftta/files/field/fichier_joint/evolution_championnats_4.pdf

10 – ARBITRAGE

Intervenant Marie-Pierre ROGUE

Les inscriptions à la formation d'arbitre sont ouvertes jusqu'au 01 octobre 2018.
Le début de la formation débutera le samedi 27 octobre 2018.

Les autres dates seront affichées sur le site du Comité Régional.

Les convocations arriveront après le 01 octobre du fait de nouvelles inscriptions qui arrivent.

Un changement intervient pour les jeunes arbitres. Avant les jeunes arbitres passaient leur examen "toutes options" maintenant ils devront choisir leur option au début de leur formation tout comme l'arbitre fédéral.

Pour les formations continues entraîneurs et CQP, les dates sont sur le site du Comité Régional.

11 - QUESTIONS DIVERSES

Vincent AROT, du club des Archers de Liffré, demande à l'assemblée si quelqu'un connaît le Run Archery.

Le club de Liffré envisage d'en organiser un qui ne sera pas ouvert aux archers extérieurs au club de Liffré.

Marie-Pierre ROGUE l'invite à consulter le règlement sportif. La discipline Run Archery y figure à partir de la page 327.

L'Assemblée n'ayant plus de questions, la réunion est close à 21h30.

Le Secrétaire Général
Bruno DEMELIN

Le Président
Michel ROGUE

